

L'analyse factuelle

Cet outil d'autoévaluation basé sur l'analyse factuelle vous aide à comprendre les forces et les faiblesses de la démarche MADA.

À partir d'une série de questions précises, cet outil s'intéresse à chacune des étapes MADA.

*L'outil est à compléter par chacun des membres du comité de pilotage. Une fois que chacun des membres a complété l'outil, ils se rencontrent afin de discuter sur les résultats. **L'objectif est de comparer les perceptions des membres entre eux et d'arriver à un consensus.***

Diagnostic

OUI NON

- 1) Avez-vous consulté les aînés de votre municipalité quant à leurs besoins réels?
- 2) Cette consultation a-t-elle été faite selon une approche participative (p. ex. groupe ou forum de discussion), où les aînés ont été rencontrés et écoutés?
- 3) Avez-vous réalisé un portrait complet des services, des programmes et des politiques accessibles aux aînés dans votre municipalité?
- 4) Avez-vous réalisé un portrait statistique de la situation démographique et sociale de votre municipalité?

Politique des aînés

OUI NON

- 1) Est-ce que le comité de pilotage se prête à un exercice de **concertation** pour identifier les orientations prioritaires de la démarche MADA?
- 2) Est-ce que le comité de pilotage s'est concerté afin de déterminer les objectifs de la démarche MADA?
- 3) Est-ce qu'il ressort de la politique des aînés une vision commune entre les membres du comité de

pilotage?

- 4) Est-ce que la politique des aînés est **cohérente** avec les constats du diagnostic?
- 5) Le conseil municipal a-t-il adopté la politique des aînés par voie de résolution?
- 6) Est-ce que la politique des aînés a été communiquée auprès des partenaires du milieu, ainsi que des aînés de la municipalité?

Plan d'action

OUI NON

- 1) Est-ce que le plan d'action a été conçu par la concertation des membres du comité de pilotage?
- 2) Le comité de pilotage a-t-elle fait le lien entre les besoins des aînés et les actions proposées?
- 3) Les actions permettent-elles une intervention tant sur les environnements bâtis que sur les environnements sociaux?
- 4) Est-ce que le plan d'action touche en grande partie aux huit champs d'action (pétales de la marguerite) du vieillissement actif?
- 5) Certaines actions interpellent-elles différentes générations, c'est-à-dire est-ce qu'elles visent des activités intergénérationnelles?
- 6) Le conseil municipal a-t-il adopté le plan d'action par voie de résolution?
- 7) Est-ce que le plan d'action a été communiqué auprès des partenaires du milieu, ainsi que des aînés de la municipalité?

Mise en œuvre

OUI NON

- 1) Est-ce que le plan d'action est en bonne voie d'être réalisé?
- 2) Est-ce que plusieurs actions ont été réalisées en partenariat entre la municipalité et les organisations du milieu?
- 3) Le comité de pilotage a-t-il mis en œuvre des actions qui permettent d'implanter de nouvelles façons de

© La totalité du contenu de ce document est protégé par des droits d'auteurs et ne peut être modifié sans l'autorisation écrite de ses auteurs. Prière de nous aviser avant toute forme de diffusion publique en nous écrivant à l'adresse suivante : [Anne.Veil@USherbrooke.ca]. Merci de votre souci pour la propriété intellectuelle.

faire dans la municipalité?

- 4) La mise en œuvre des actions de manière intersectorielle permet-elle de diminuer les pratiques en silos?
- 5) Est-ce que les aînés accueillent favorablement les actions de MADA et y participent en nombre?
- 6) Est-ce que l'engagement des membres du comité de pilotage, ainsi que des partenaires du milieu, envers le plan d'action comporte des ressources financières, humaines, matérielles ou informationnelles?

Comité de pilotage

OUI NON

- 1) Est-ce que dès le départ votre comité de pilotage était constitué par d'élus et d'administrateurs municipaux, des représentants des services publics et de la société civile reliés aux aînés?
- 2) Est-ce que les organismes communautaires et les associations destinés aux aînés sont représentés sur le comité de pilotage?
- 3) Est-ce que le comité de pilotage a un porteur de dossier mandaté par le conseil municipal?
- 4) Est-ce que le comité de pilotage a un chargé de projet désigné afin d'organiser et coordonner les activités de la démarche MADA (p. ex. diagnostic, politique des aînés, plan d'action et mise en œuvre)?
- 5) Est-ce que les membres du comité de pilotage arrivent à se concerter tout en respectant les missions et les capacités d'action de chacun?
- 6) Tous les membres ont-ils été mandatés par leur organisation, leur association ou leur établissement à prendre part du comité de pilotage?
- 7) Est-ce que le comité de pilotage informe les partenaires du milieu du déroulement de la démarche MADA?
- 8) Est-ce que le comité favorise le développement de collaborations avec les organisations du milieu œuvrant auprès des aînés?